



Province de Québec  
MRC de Bécancour  
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE ADOPTION DU BUDGET 2022 ET PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité est convoquée le mardi 21 décembre 2021 à 20h à la Salle multifonctionnelle située au 559, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> rang Est à Sainte-Françoise.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

- Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022;
- Adoption du programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024.

Donné à Sainte-Françoise, ce 8 décembre 2021.

  
Carine Neault, greffière-trésorière

**Certification de publication  
(articles 335 et 346 du Code municipal)**

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 8 décembre 2021.

  
Carine Neault, greffière-trésorière